PROGRAMME DE FORMATION

Responsable du projet de prévention des risques professionnels dans une structure d'hébergement et de l'accueil aux personnes âgées

Objectifs
Former le personnel de son établissement ou de son entreprise à la prévention des risques liés aux activités manutentions.

Public concerné et pré requis
Dirigeant ou chef d'établissement
Être engager sur le projet de prévention de son établissement.
Envoyer au moins un salarié en formation AP

Documents délivrés
Support pédagogiques Sincéo.

Modes pédagogiques
Information/ formation organisée en lien avec la CARSAT / CGSS

Compétences visées et contenu
* Prendre en compte les enjeux humains, financiers et juridiques de la S&ST pour son entreprise
* Comprendre la démarche de prévention pour l'intégrer dans la gestion des activités de son entreprise
* Situer sa responsabilité de chef d'entreprise au regard des risques professionnels
* Mobiliser les différents acteurs internes de l'entreprise
* Piloter le projet de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur l'animateur prévention
* Valider le projet de prévention proposé par l'animateur prévention
* Représenter l'entreprise auprès des acteurs externes de la prévention et des partenaires institutionnels

Dispositif et suivi d'évaluation
Attestation de formation de validation des acquis.

Formation réalisée en partenariat avec CDO formation

Max. 10 personnes

Formateur certifié

7 heures

Autant que jugé nécessaire

HAPA

Hébergement et accueil des personnes âgées